

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 039-253900302-20260313-SIE_2026_0003_B-DE

S²LO

SÉANCE DU 13 / 03 / 2026

Date de la convention :
09 / 03 / 2026

Date d'affichage :
09 / 03 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 6
- Votants : 6

Votes :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, les treize mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Syndical de la Mercantime, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, Mme Catherine FORESTIER, M. Jean-Jacques FAGUET et Mme Christine JUHAN.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER, M. Pierre CHANFREMOY

SECRETARE DE SÉANCE : M. Marcel RENAUD

OBJET : BUDGET 2026 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la Présidence de Michel BLASER,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT

- Dépenses : 180 003,00
- Recettes : 180 003,00

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 283 050,00
- Recettes : 283 050,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 126 003,00 (dont 0.00 de RAR)
Recettes : 126 003,00 (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 283 050,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 283 050,00 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER

